

Monsieur Peimane GHALEH-MARZBAN
Directeur des services judiciaires
Ministère de la Justice
13 place Vendôme
75042 Paris Cedex 01

Paris, le 13 septembre 2018

Objet: Demande de rendez-vous concernant les box dans les salles d'audiences des juridictions

Monsieur le directeur,

Depuis la rentrée judiciaire de 2017, le Syndicat des avocats de France a décidé d'engager une action nationale concernant l'installation de cages de fer ou de verre dans les box des salles d'audience en France.

Par courrier du 18 juillet 2018, le chef de cabinet du Président de la République nous a confirmé les engagements pris par la Garde des Sceaux en décembre 2017, tant sur le démontage des dispositifs barreaudés que les travaux d'aménagement des cages vitrées. Il a ainsi écrit que « la Direction des Services judiciaires avait été mandatée pour que toutes les dispositions soient prises afin que les box avec des barreaux soient démontés et qu'à la demande des chefs de juridiction, des travaux d'aménagement soient conduits dans les plus brefs délais pour apporter toutes les modifications nécessaires afin que les doits des personnes qui comparaissent soient respectés ».

Il apparait donc que vous êtes en charge de la coordination de ces travaux et aménagement des salles d'audiences des palais de Justice.

D'ores et déjà, de grandes disparités subsistent entre les juridictions.

Ainsi, les dispositifs barreaudés sont toujours présents dans les juridictions d'Alençon, de Nîmes, Montluçon, Saint-Brieuc ou encore Bayonne. Par ailleurs, plusieurs chefs de juridiction comme celui de Versailles, font état de leur incapacité à pouvoir réaliser les travaux nécessaires faute d'un budget disponible.

Or les justiciables ne sauraient être traités différemment selon le lieu où ils comparaissent.

Il nous semble donc urgent de pouvoir faire le point avec vos services sur l'application des recommandations du Chef de l'Etat.

Aussi, je vous saurais gré de bien vouloir nous accorder un entretien, afin de faire un état des lieux de ces travaux et des modifications éventuelles qui seront apportées dans les salles d'audiences. Je reste à votre disposition.

Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Laurence Roques Présidente du SAF